

**La maladie que diagnostiquent les candidats à la Présidentielle,
nos médecins malgré eux : la désindustrialisation française;**

Le remède qu'ils préconisent, chacun à leur manière : le " made in france " !

Aucune loi ne définit le "made in france".

Aucune loi ne définit le marquage de produits.

Aucun nom de collectivité locale n'est protégé (Laguiole en est le meilleur exemple).

Les discours prolifèrent, les arguments fusent et se contredisent ... au plus ou au moins offrant, nécessité absolue d'affoler le " peuple de France ".

La désindustrialisation du pays se poursuit depuis 30 ans, de délocalisation en délocalisation, d'arrêt de société en arrêt de société, et chaque candidat surenchérit de son "made in france", le "fabriqué en france", "la relance de l'emploi passe par une relocalisation de l'emploi", que ne sait-on pas encore !

Chaque praticien politique apporte sa pierre à l'édifice du non-sens et nous fait oublier le principal : que veut dire "fabriqué en france" ? que veut dire "la valeur d'un produit" ? de quels produits parlons-nous ?

Faute de loi, il est couramment admis d'énoncer qu'un produit ayant subi, sur le territoire national, une transformation de sa valeur ajoutée de 45%, est un produit fabriqué en france. Les différences de coût de main d'oeuvre dans le monde sont telles qu'un produit ayant subi une heure de travail en France et quarante heures en Chine se nomme "made in france". Mais comment comparer des choses non comparables ? De quelle valeur parle-t-on? Qui défend de tels intérêts ?

En ce qui concerne la législation en place : que dire de l'article 121-1 du code du consommateur sur le sujet ? Rien. Que dire de l'article 24 du code des douanes ? Légiféré en 1930, il n'assure qu'une fiscalisation des importations et non une mesure de protection du consommateur. Et l'Europe ou l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) rien n'est dit, rien n'est fait non plus.

Pas besoin d'un " référendum " pour légiférer ... encore faut il avoir les idées et le courage politique ? Et si le remède était pire que la maladie ...

Le " Café du Commerce " a repris le "made in france" en utilisant l'argument commercial et marketing permettant à certaines enseignes, marques et produits de trouver une légitimité de fabrication totalement trompeuse.

Faute de loi, chacun, à loisir, peut raconter aux consommateurs ce qu'il veut. Ainsi même les produits totalement fabriqués en france comme les couteaux de Forge de Laguiole se perdent parmi ceux dont la vertu n'est plus acquise.

En conclusion, il ne faudrait pas que le remède-miracle à la relance de l'emploi par le " Made in France " ne soit qu'un placebo aggravant le cancer qui nous ronge en créant des dégâts collatéraux irréparables.

Thierry MOYSSET, Gérant de la Forge de Laguiole

Pour illustrer rien de mieux qu'un exemple. Et un exemple d'hier, en pleine élection, aux yeux de toutes et tous, aux yeux des institutions et des territoires, un véritable attentat totalement impuni

Stand au salon de l'agriculture Hall 4, photos du 24 février 2012. Un stand représentant



- la coutellerie française,
- artisanat et excellence et
- repérage de trois bassins couteliers : Thiers, Opinel et Laguiole

et tout ceci sur fond bleu, blanc et rouge



quelques photos de couteaux dont un Opinel et un Forge de Laguiole en ayant pris soin d'inverser le mot "Laguiole"



des présentoirs de couteaux bleu blanc rouge, des couteaux de laguiole, ...



"coutellerie de France" sur le bleu
"Véritable Laguiole" sur le blanc
"certificat d'authenticité" sur le rouge

et des prix divisé par deux ... mais qui restent chers (le prix barré est comparable sans aucun soucis à une fabrication française)
et dessous ... que des produits d'importations !!



et un certificat d'authenticité certifiant l'achat avec

- photos de couteaux de la forge après avoir inversé le mot laguiole mais en reprenant le logo de la forge
- une affirmation " ... véritable laguiole ..."
- une garantie pièces et main d'oeuvre
- une adresse "coutellerie de thiers" en boîte postale à Gardanne (comment assurer un suivi et un contact pour activer la garantie). Quel nom étrange de société...

Comment pouvons nous avoir de tels stands aux yeux de tous sur un salon vitrine des territoires et terroirs ? Pourquoi la justice ou la DGCCRF ne peuvent-elles pas agir ? Pourquoi laissons nous faire de telles choses et impunément ? Pourquoi les salons, foires, marchés, ... ne protègent-ils pas plus le consommateur ?

une triste démonstration d'un pays sans loi sacrifiant et son terroir et surtout ses savoir faire.

Ce mail doit circuler, ce mail doit alerter, ce mail doit vous sensibiliser que si nous ne faisons rien, d'autres sont en train de faire mais en défendant un made in france bien particuliers

et nous sommes bien loin des questions ou discussions dans les débats de la campagne présidentielle ...